

# Agauneinfos

Avec 28% de sa population qui n'a pas la nationalité suisse et environ 70 nationalités différentes sur son territoire, notre Commune compte une proportion de population étrangère légèrement supérieure à la moyenne suisse. Bien entendu, cela ne va pas sans certains ajustements et provoque parfois quelques petites difficultés à surmonter. La cohabitation est cependant harmonieuse et la présence de nombreuses personnes d'origine étrangère constitue une source d'enrichissement.

En page 10 de ce numéro, vous pourrez découvrir un exemple de bonne pratique dans ce domaine. Notre déléguée régionale à l'intégration rapporte en effet l'expérience vécue par celles et ceux qui ont pris part à la Balade gourmande organisée en septembre dernier.

Il faut d'abord saluer l'engagement des personnes qui ont consacré du temps et de l'énergie pour proposer aux Agaunois de découvrir des saveurs en provenance d'autres horizons. Cela démontre une réelle volonté d'apporter une contribution concrète à la vie locale. Quant à celles et ceux qui ont suivi le parcours gustatif, en s'intéressant à d'autres cultures culinaires, ils ont non seulement fait des découvertes mais aussi et surtout manifesté de l'intérêt pour les personnes qui avaient à coeur de présenter leurs origines.

La Balade gourmande a donc été l'occasion de créer des liens et de partager des expériences. Par la convivialité des plaisirs de la tables, chaque nationalité a fait un pas vers l'autre. C'est aussi cela l'intégration : elle ne passe pas que par les efforts de celui qui rejoint une communauté, mais aussi par l'accueil que cette dernière lui réserve.

Damien Revaz  
Président de la Municipalité

ÉDITORIAL

## Pas de sens unique pour l'intégration

photo Pauline Pilloud

# Agenda de fin d'année

## A consulter également sur [www.saint-maurice.ch](http://www.saint-maurice.ch)

**Mercredis 5, 12 et 19 décembre à 12h**

Hôtellerie franciscaine

**Repas de l'Avent**

\*\*\*\*\*

**Vendredi 7 à 18h**

au Couvert villageois

**Vendredi 14 à 18h**

famille Viret, route du Village Suisse 16

**Vendredi 21 à 18h**

famille Carron, route de Plambuit 15

**Fenêtres de l'Avent à Lavey-Village**

\*\*\*\*\*

**Samedi 8 décembre à 20h30**

Aula de la Tuilerie

**Aliose « Comme on respire »**

[www.martolet.ch](http://www.martolet.ch)

\*\*\*\*\*

**Dimanche 9 décembre à 17h**

Théâtre du Martolet

**Souffle de la Taïga - Concert de Noël**

[www.martolet.ch](http://www.martolet.ch)

\*\*\*\*\*

**Dimanche 9 décembre à 19h**

Salle de la Corniche

**Fenêtre de l'Avent à Mex**

\*\*\*\*\*

**Mardi 11 décembre à 18h**

Chez Coutaz-Duroux, Vignes du Bois-Noir

**Fenêtre de l'Avent à Épinassey**

\*\*\*\*\*

**Jeudi 13 décembre dès 17h30**

Foyer Saint-Jacques avec le CMS

**Vin chaud offert**

\*\*\*\*\*

**Jeudi 13 décembre à 20h**

Théâtre du Martolet

**Casse Noisette**

\*\*\*\*\*

**Jeudi 13 décembre de 18h30 à 20h**

Au stand de tir de Vérolliez

À Épinassey avec le Père Noël et le Père fouettard

**Apéro, Vin chaud**

Délices salés et sucrés bienvenus

\*\*\*\*\*

**Vendredi 14 décembre de 16h30 à 19h**

Bourgeoisie, Raiffeisen, OptiAgaune

Place Saint-Maurice Val-de-Marne

**Vin chaud et vente des sapins**

\*\*\*\*\*

**Dimanche 16 décembre 10h30-11h00**

Place Saint-Maurice Val-de-Marne

**Concert des Frères Guérin**

**Opération Cœur à Cœur**

donné par « Les 5 Cop's »

\*\*\*\*\*

**Dimanche 16 décembre à 17h**

Chapelle de Mex

**Concert de Gospel**

donné par « Les 5 Cop's »

\*\*\*\*\*

**Dimanche 16 décembre, départ à 17h**

Bureau communal Lavey > Couvert des Amoureux

**Fête Nationale**

Organisation : Tennis-Club

\*\*\*\*\*

**Lundi 17 décembre, de 16h à 18h**

Triage forestier, Bois-Noir

**Vente de sapins de Noël**

\*\*\*\*\*

**Jeudi 20 décembre de 16h à 18h**

Venez découvrir la Ludothèque Agauludo !

**Vin chaud**

\*\*\*\*\*

**Vendredi 21 décembre de 17h à 19h**

Terrasse du Restaurant de la Dent-du-Midi

**Vin chaud**

Avec la Médiathèque, la librairie Saint-Augustin, la BCV, le Kiosque Le Petit Tonkin et la Dent-du-Midi

\*\*\*\*\*

**Samedi 22 décembre dès 11h**

Grand-Rue

**La Grand-Rue s'offre un apéro !**

Avec les commerçants de la Grand-Rue : Katia Coiffure, Graine de Lutin, G.E.M.S atelier lapidaire, bijouterie Vincent Marolf, Agaune Hi-Fi, Bureau d'étude Denis Richard, Boucherie du St-Bernard SA, Boulangerie Michellod, Point-Virgule, Peter's Bar, la Pinte aganoise.

\*\*\*\*\*

**Lundi 24 décembre à 15h**

Basilique de l'Abbaye

**Chantée de Noël**

Un moment familial et convivial de partage autour des chants de Noël, avec l'Ensemble Vocal de Saint-Maurice et la communauté des chanoines

\*\*\*\*\*

**Lundi 24 décembre à 23h30**

**Mardi 25 décembre à 10h**

Temple de Lavey

**Culte de Noël de la Paroisse des 2 Rives**

\*\*\*\*\*

**Lundi 24 décembre dès 19h**

Hôtellerie franciscaine

**Noël ensemble !**

\*\*\*\*\*

**Mardi 1er janvier à 16h**

Aula de la Tuilerie

**Chamber Wind Orchestra**

**Concert du Nouvel-An**

[www.martolet.ch](http://www.martolet.ch)

\*\*\*\*\*

**Samedi 5 janvier**

Eglise Saint Sigismond

**Messe des Vœux**

\*\*\*\*\*

**Jeudi 10 janvier à 20h30**

Théâtre du Martolet

**Tant qu'il y a de l'amour**

Théâtre avec Marie Anne Chazel, Patrick Chesnais, Laurent Gamelon et Valérie Bègue

[www.martolet.ch](http://www.martolet.ch)

\*\*\*\*\*



**Agauneinfos**

Edition

Municipalité de Saint-Maurice

Tirage

2'600 ex.

Graphisme

pi-r-carré sarl - Saint-Maurice

Impression

CRI Centre Rhodanien d'impression

Martigny

Prochaine édition

printemps 2019

## BUDGET 2019

# Quelques économies pour un meilleur autofinancement

Damien Revaz - Le 11 décembre prochain, le Conseil général se prononcera sur le budget 2019 présenté par le Conseil municipal. Depuis plusieurs années, la Commission de gestion du législatif demande à l'exécutif de diminuer les dépenses ou d'augmenter les recettes afin d'améliorer le potentiel de financement des investissements. C'est la ligne dans laquelle s'inscrit le budget soumis aux délibérations du Conseil général.

### Des économies dans le compte de fonctionnement

Les recettes prévues pour 2019 s'élèvent à CHF 23'706'600.- tandis que les dépenses se montent à CHF 24'263'600.-, ce qui laisse donc apparaître un déficit prévu de CHF 557'000.-. Ce déficit est inférieur à celui des années précédentes et s'explique par les amortissements importants (plus de CHF 600'000.-) consentis pour le complexe du CO régional.

Afin de dégager la meilleure marge d'autofinancement possible, le Conseil municipal a dû se montrer le plus restrictif possible avec les dépenses. Sa marge de manoeuvre est toutefois faible car des économies plus importantes nécessiteraient une coupe importante des prestations, ce que personne ne souhaite. Il ne faut en effet pas perdre de vue que la plus grande partie des dépenses communales sont imposées par la législation cantonale et que les domaines qui dépendent des décisions du Conseil municipal sont souvent ceux qui touchent directement les citoyens (au travers du soutien aux sociétés locales ou à la culture par exemple).

L'exigence d'économie a été imposée à tous les dicastères. A titre d'exemple, on peut préciser que certains bâtiments peu occupés seront moins chauffés, que les frais du géomètre seront désormais refacturés au prix coûtant ou que la Commune renoncera à partir du mois

de mars à mettre à disposition du public une carte journalière CFF (l'offre étant désormais beaucoup moins attractive en raison des billets dégriffés proposés par les CFF). Le compte de fonctionnement du projet de budget présente une marge d'autofinancement de CHF 1'865'000.-. Il s'agit d'une capacité d'autofinancement jugée satisfaisante d'après les indicateurs financiers mis en place par les autorités cantonales.

### Des investissements pour nos équipements

En 2019, si le Conseil général suit les propositions du Conseil municipal, la Commune de Saint-Maurice investira environ 4,5 millions de francs. Ces investissements seront en très grande partie financés par la marge d'autofinancement et par des subventions ou participations de tiers (environ 2,2 millions de francs).

Le plus gros montant sera consacré à la construction de la caserne du feu dont les travaux ont enfin débuté. Un mon-



tant de CHF 1'870'000.- figure au budget 2019 avec également en contre-partie partielle une subvention cantonale de CHF 520'000.- et une participation de CHF 605'000.- de la Commune de Lavey-Morcles. Un montant de CHF 570'000.- (avec CHF 190'000.- de subventions) sera également consacré à la poursuite de la rénovation des écoles.

Un montant important est également prévu pour la facture que l'Etat du Valais adressera à la Commune de Saint-Maurice, à titre de participation au nouveau trottoir qui sera réalisé sur la Route d'Epinassey, depuis le Chemin de la Charrière jusqu'au Chemin de Capenu. Le Conseil municipal se réjouit de la concrétisation de ce projet qui sera prochainement mis à l'enquête publique et sur lequel il insiste depuis plusieurs années.

## RASSEMBLEMENT DES SAINT-MAURICE 2018

# On a (re)vu la Normandie...

Evelyne Saillen - **Le comité d'organisation du rassemblement des Saint-Maurice, sous la houlette de son regretté président Guy Rappaz, a œuvré durant plusieurs mois pour concocter un magnifique programme en marge de la 18<sup>e</sup> rencontre à Saint-Maurice-en-Cotentin du 7 au 11 juin derniers.**

La fête a bien été au rendez-vous pour le plus grand plaisir de tous les participants et des organisateurs. Quelques images relatent les diverses visites que ce soit à Rouen, à Cherbourg, au musée du Mémorial de Caen ainsi que les activités et découvertes propres à la rencontre entre les délégations.

À l'heure de préparer la prochaine édition, nous avons eu

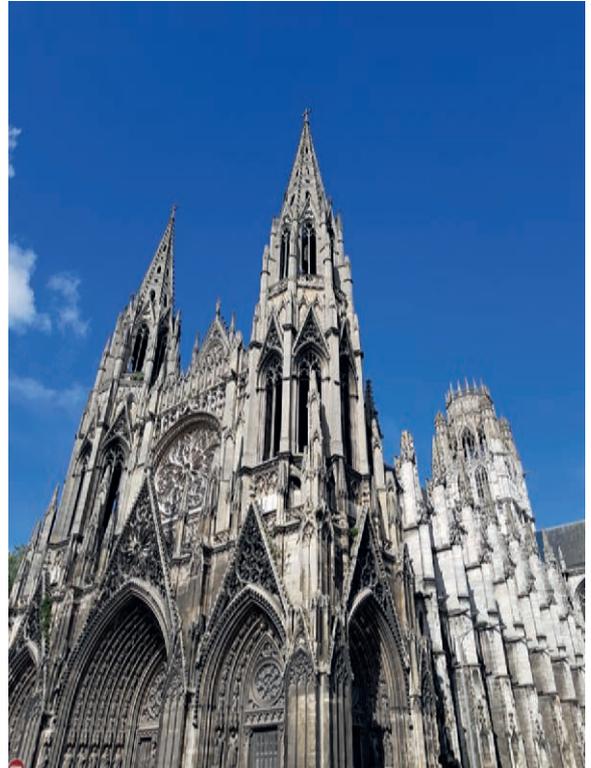


le profond chagrin de perdre notre ami Guy décédé brutalement le 26 juillet lors d'une randonnée. J'aimerais, par ces quelques lignes, lui rendre hommage

et lui dire un grand merci !

Merci Guy pour ton énergie, ton dynamisme, ta générosité et ta gentillesse. Merci pour ta disponibilité mise au service de la collectivité, merci pour ta bonne humeur et surtout merci pour ta compagnie qui nous manque déjà.

Le comité a remis l'ouvrage sur le métier, merci à Jean-Didier Roch, représentant du comité, Jean-Daniel Abbet, Robert Clerc, Georges Coutaz et Gaston Richard pour leur engagement et n'oubliez pas de vous inscrire pour le prochain rassemblement qui nous amènera à Saint-Maurice-de-Lestapel (voir ci-contre).



## RASSEMBLEMENT DES SAINT-MAURICE 2019

# ... et on ira voir l'Aquitaine !

Evelyne Saillen – Souhaitez-vous partir à la découverte de l'Aquitaine, de ses paysages, de son terroir, de ses richesses culturelles, le tout en bonne compagnie ?



tions diverses et festives permettront la découverte des lieux et les échanges entre les participants.

Lundi nous verra faire une halte à Laguiolle, avec une visite de la Forge, avant d'entamer le retour en terre agaunoise. Vu le caractère de délégation de notre commune à ce rassemblement, la Municipalité prend à sa charge une part des frais de transport. Les frais individuels se montent à environ CHF 650.- par personne, soit une partie des repas et les 4 nuitées. Pour des raisons d'organisation, nous devons limiter les inscriptions à 40 personnes (par ordre d'arrivée).

La dix-neuvième édition de la traditionnelle rencontre des villes et villages répondant au nom de Saint-Maurice se déroulera à Saint-Maurice-de-Lestapel, commune du Sud-Ouest de la France, située dans le département du Lot-et-Garonne. Ce village compte une population d'environ 120 habitants, les Saint-Mauriçois et les Saint-Mauriçoises et il a déjà accueilli une première fois le rassemblement en 2005.

Le déplacement en car de la délégation agaunoise se fera sur cinq jours, **du jeudi 13 juin au lundi 17 juin 2019.**

### Cinq jours de découverte

Les deux premiers jours seront consacrés à la visite de la région, avec une première étape à Brive-la-Gaillarde, suivie le vendredi de la visite de Collonges-la-Rouge, du Gouffre de Padirac et de Rocamadour. Nous logerons ensuite deux nuits à Villeneuve-sur-Lot.

Le samedi 15 et le dimanche 16 seront réservés à la rencontre des représentants d'une quinzaine de villes et villages invités à Saint-Maurice-de-Lestapel. Stands de produits locaux, anima-

### Inscrivez-vous vite !

Le bulletin d'inscription ci-dessous est à retourner à l'administration communale, Grand-Rue 79, 1890 Saint-Maurice, avant le 21 décembre prochain. Des informations précises concernant le programme seront envoyées ultérieurement aux participants inscrits.

Renseignements auprès d'Evelyne Saillen, Conseillère municipale (079 393 49 03) ou auprès de Jean-Didier Roch (079 505 30 72), représentant du comité d'organisation.

### Bulletin d'inscription

Nom : .....

Prénom(s) : ..... Nombre de personnes : .....

E-mail : .....

Signature : .....

Je souhaite / nous souhaitons participer à la 19<sup>e</sup> Rencontre à Saint-Maurice-de-Lestapel du 13 au 17 juin 2019.

## POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE

# Rappel aux propriétaires de chiens

Gladys Siegfried – Grands, petits, mignons, sympathiques, dynamiques, à poil court ou long, aux couleurs les plus diverses : nombreux sont les chiens qui vivent dans notre commune.

Partager sa vie avec un chien, c'est enrichissant, sans aucun doute. Mais un chien n'est pas un jouet ou une peluche vivante : il faut lui donner de l'attention, répondre à ses besoins de mouvements, de rencontre avec d'autres chiens et d'autres humains, mais encore satisfaire aux exigences des réglementations



afin de pouvoir vivre sereinement en société avec son compagnon.

Nombreuses sont les personnes exaspérées par les crottes sur les trottoirs, dans les espaces verts, etc... Tout le capital sympathie d'un compagnon poilu s'effondre devant la vision de ces déjections. Pourtant, le chien n'y peut rien : c'est bel et bien son propriétaire ou son promeneur du moment qui ne remplit pas son devoir.

De même, un chien doit être tenu en laisse en ville et dans les quartiers d'habitation. En périphérie, il peut être lâ-



ché pour autant qu'il ait un bon retour et soit toujours sous contrôle de son propriétaire ou de la personne qui le promène.

### Les règles de base

Un rappel s'impose donc, car les lois cantonales et communales sont précises. Le règlement de la Police intercommunale du Salentin consacre dans son chapitre V « Police des animaux » un article (art. 35) complet aux chiens. Tout propriétaire doit être conscient de ses devoirs, connaître et respecter ces articles sous peine de sanctions.

#### Pour rappel :

Art. 35, al. 1 : « *Sauf décision contraire de l'Autorité, les chiens doivent être tenus en laisse à l'intérieur d'une localité et être sous contrôle en dehors de celle-ci.* »

Art. 35, al. 3 : « *Les détenteurs de chiens ont l'obligation de ramasser les excréments de leur animal sur la voie publique et doivent disposer du matériel nécessaire à cet effet.* ».

Le respect de ces quelques règles permet une cohabitation harmonieuse entre chiens et humains pour le bénéfice de tous.

La Police intercommunale du Salentin se tient bien volontiers à disposition en cas de question. Divers sites internet et brochures sont disponibles afin de se renseigner au mieux avant et après l'adoption ou l'acquisition d'un chien. Votre vétérinaire peut aussi vous renseigner sur les droits et devoirs des propriétaires de chien.

**Les élèves de primaire de Saint-Maurice et Lavey préparent leur traditionnel grand spectacle.**



Ils auront, l'an prochain, la chance de faire leurs premiers pas sur scène dans un « vrai » théâtre lors de deux représentations. Les 475 élèves de 1<sup>ère</sup> à 8<sup>e</sup> vous donnent rendez-vous au **Théâtre du Martolet en avril prochain** pour leur spectacle dont voici l'intrigue :

« *Après avoir visionné un téléjournal particulièrement pessimiste, quelques camarades décident de partir dans le futur pour constater de leurs yeux si ce qu'on leur raconte est vrai. Ils découvrent alors dans les sous-sols de l'école une machine à voyager dans le temps et s'y embarquent.*

*Mais la machine est capricieuse et il leur faudra plusieurs escales dans le passé avant de pouvoir rencontrer les enfants du futur... »*

Chants, mises en scènes et autres chorégraphies vous feront voyager dans les méandres de l'histoire.

Impatients de vous raconter cette nouvelle aventure, les enfants vous donnent rendez-vous aux dates suivantes :

**le mardi 16 avril 2019 à 20h**

**le mercredi 17 avril 2019 à 20h**

Réservez-les déjà pour venir encourager nos artistes. D'autres informations suivront ultérieurement.

## MAGASINS DU MONDE / ENQUÊTE DE SATISFACTION

# Quelle chance ! Il existe un Magasin du Monde à Saint-Maurice

Jannick Badoux – Seize bénévoles assurent avec dynamisme les permanences au Magasin du Monde de Saint-Maurice. Elles sortent régulièrement de leur caverne magique pour présenter leurs produits à un public élargi.

En 1979, un groupe de jeunes convaincus et motivés ouvre une enseigne « Magasin du Monde » à la Grand-Rue de Saint-Maurice.

### 40 ans !

En 2019, les bénévoles fêteront les 40 ans d'existence du Magasin en organisant une grande fête ouverte à tous qui promet d'être riche en couleurs et en musique !

Afin de porter le Magasin avec succès vers les 40 prochaines années, nous comptons sur votre collaboration : il vous suffit de remplir le questionnaire ci-contre et de le ramener au Magasin. En remerciement, vous recevrez une petite attention.

... et si vous êtes intéressés à intégrer notre joyeuse équipe de bénévoles... ou que vous cherchez une idée de présent pour un proche, n'hésitez pas à venir nous trouver.



### Quelques questions...

#### Votre profil

- Sexe  masculin  féminin
- Age  Entre 16 et 26 ans  Entre 26 et 36 ans  
 Entre 36 et 56 ans  Plus

Localisation, commune : .....

#### Fréquentation du magasin

- 1 à 2 x par semaine  1 x par mois
- autre : .....

#### Consommation : achetez-vous...

- de l'alimentation  nos fruits du Cameroun
- de l'artisanat
- autre : .....

Selon vous, quelles sont les améliorations à apporter dans notre magasin ?

.....  
.....

Quels sont les produits que vous aimeriez trouver dans notre magasin ?

.....  
.....

Connaissez-vous notre page Facebook « Magasin du Monde Saint-Maurice » ?

- oui  non

Si vous nous laissez votre adresse mail vous serez tenus informés des événements et des nouveautés de votre Magasin préféré :

.....

Merci de nous avoir accordé de votre temps.

Lorsque vous remettrez ce formulaire dans notre magasin de Saint-Maurice vous recevrez un petit cadeau de remerciement.



**Magasin du Monde**  
**Avenue des Terreaux 5**  
**1890 Saint-Maurice**  
**024 485 36 49**

**Mardi - vendredi : 9h-12h / 14h-18h**  
**Samedi : 9h-12 / 14h-17h**  
**www.mdm.ch**

## RÉCOLTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

# Des nouvelles de Gastrovert®

Sylvia Cabezas avec SATOM SA – Depuis plus d'une année, le système GastroVert® a été installé dans votre commune et il fonctionne à satisfaction. Plus d'un ménage sur deux l'utilise et en moyenne 40 kg par personne et par an de déchets alimentaires sont récoltés.

Ce système contribue efficacement à diminuer le contenu de vos sacs taxés tout en permettant une valorisation optimale des restes d'aliments dans une démarche respectueuse de l'environnement. Vos restes d'aliments sont en effet acheminés sur notre site de Ville-neuve où ils sont transformés en biogaz et en compost par méthanisation.

### Un système amélioré pour votre confort

Devant le succès rencontré par GastroVert®, les bacs de 120 litres ont été remplacés par des bacs de 180 litres. Ceci nous a permis de réguler le taux de remplissage et d'éviter des débordements qui induiraient des nuisances.

Le système de verrouillage a quant à lui été allégé pour une ouverture facilitée. Il se peut que d'autres améliorations soient encore effectuées au fil du temps. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques en tout temps par mail à [gvp@satomsa.ch](mailto:gvp@satomsa.ch).

### Deux principes essentiels au succès de cette filière

#### 1. Pas de plastique

La qualité du tri est indispensable au bon fonctionnement de cette filière de valorisation. En effet, la présence de matières indésirables pollue le compost et le rend inutilisable pour l'agriculture. Nous vous rappelons donc qu'aucun plastique ne doit être déposé dans les bacs GastroVert®. Il est essentiel de n'utiliser que des sacs compostables.

#### 2. Respect du bac prioritaire

Il est également important de remplir prioritairement le bac comportant l'étiquette « remplir en priorité ».

En effet, le système détecte le nombre d'ouvertures et évalue le taux de remplissage du bac en question. Lorsque celui-ci atteint 80%, un message est envoyé au transporteur pour qu'il procède à son évacuation.

Si vous déposez vos sacs remplis sans respecter ce système, le transporteur se retrouvera devant deux bacs insuffisamment pleins pour être évacués et cela induira des déplacements inutiles. Dans un souci d'optimisation du système, de réduction des coûts et des nuisances environnementales, il est donc essentiel que les déplacements inutiles soient évités.

#### Un service complémentaire au compost individuel

De nombreux déchets tels que les restes d'aliments cuits, les petits os ou encore certaines épluchures ne sont pas compatibles avec le compostage de jardin.



Ils sont en revanche volontiers acceptés dans les bacs de collecte GastroVert®. N'hésitez donc pas à profiter de ce service qui valorise de manière optimale vos restes d'aliments.



**Contact et informations :**  
**[www.gvp.satomsa.ch](http://www.gvp.satomsa.ch)**

**[gvp@satomsa.ch](mailto:gvp@satomsa.ch)**  
**Hotline 0800 72 77 77**

## BALADE GOURMANDE DU 15 SEPTEMBRE 2018

# Un ravissement pour les papilles

Manuelle Fracheboud, Déléguée à l'intégration - Une balade gourmande qui a ravi les papilles et les cœurs de près de 300 visiteurs. En voici quelques souvenirs sous forme de brèves...  
Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette deuxième édition. Et vivement la prochaine balade en 2020 !

### Tour du monde par les saveurs

Feuilles de vigne farcies, raviolis chinois, salade russe, haricots noirs, raclette...il y en avait pour tous les goûts.

### Bonne humeur et plaisir

La joie de la découverte et les rencontres autour des dégustations ont enchanté le parcours.

### Fierté des cuisinières

Voir les visiteurs s'intéresser à leur culture d'origine et apprécier les plats préparés avec beaucoup de soin a été une réelle source de satisfaction pour les cuisinières.

### Les jeunes de la Dzèbe et les Magasins du Monde mobilisés

Les jeunes ont concocté des « cocktails » colorés à base de sirop et les Magasins du Monde nous ont transportés dans la magie du café.

### Formidable accueil des sites

Toute l'équipe du Château ainsi que celle de la Galerie ContreContre se sont pliées en quatre pour accueillir les cuisinières et les visiteurs.

### Organisation par le Forum de l'intégration du district

Les membres du Forum ont assuré l'organisation et le bon fonctionnement de la balade.

### Implication des communes du district

Des cuisinières de Lavey et de Collonges sont venues prêter main forte aux cuisinières de Saint-Maurice. Les communes de Vernayaz et de Vérossaz vont organiser une balade gourmande chez elles l'année prochaine.

### Effort écologique

De nombreux visiteurs ont pris leur vaisselle de la maison ou ont acheté sur place de la vaisselle récupérée d'une brocante.

### Autofinancement

L'argent qu'ont laissé les visiteurs dans les crouilles « À votre bon cœur » a permis de rembourser la marchandise achetée par les cuisinières. Pour les remercier de leur travail, elles ont été invitées avec leur famille à une raclette le 3 novembre dernier.



## JUBILAIRES

## Portraits de nos nonagénaires

Michel Galliker, avec les familles des jubilaires – **Après avoir honoré trois nonagénaires dans les premiers mois de l'année 2018, la Municipalité a fêté huit autres personnes jusqu'à la fin du mois d'octobre, dont sept font l'objet d'une petite présentation.**

**L'amour des fleurs**

Aînée d'une fratrie de cinq enfants, trois filles et deux garçons, **Rose Ansermoz**, que nous appellerons



**Kinette**, puisqu'elle est surtout connue par ce surnom, est née à Renens et y a grandi. Très vite elle a dû travailler

en usine pour aider la famille. Elle a connu et épousé Jean Pochon, dit Jeannot, employé CFF à Lausanne, avec lequel elle partagera sa vie jusqu'à son décès en 2007.

En 1963, la famille déménage à Saint-Maurice. Kinette travaillera d'abord à l'usine Décolletage SA, tout en élevant son fils et son neveu. Par la suite, elle a pu rejoindre l'entreprise « Louis Vuilloud Souvenir » où elle est restée jusqu'à sa retraite. Toujours disponible et partante pour de bons moments avec les amis, en vacances ou lors de fêtes, elle a longtemps accueilli de grandes tablées, heureuse de réunir sa famille et les amis.

Kinette a la main verte et, ce qu'elle aime par-dessus tout, ce sont les fleurs et les plantes. Tout pousse et la plus misérable des plantes sera sauvée. Dès qu'elle sera remise de ses soucis de santé, elle pourra se consacrer à ses projets de remaniement de son jardin à partir de l'automne prochain. Nous lui souhaitons de pouvoir, de nombreuses années encore, faire pousser ses amies de toutes les couleurs.

**Une nonagénaire cultivée**

Depuis quelques années, **Michelle Mercier** vit paisiblement à l'EMS de



Saxon ou elle coule des jours tranquilles.

Née à Monthey le 24 juin 1928, elle est la quatrième fille de Henri Bioley, avocat

et notaire, et de Madeleine Du Fay de Lavallaz. Son grand-père fut le conseiller d'Etat Henri Bioley (1841-1913).

Titulaire d'un diplôme de commerce, Michelle Mercier fut secrétaire dans de nombreuses sociétés ou entreprises. Après un stage dans une fiduciaire, elle débute à la Ciba à Bâle, puis s'expatrie à Darmstadt (Hesse) dans l'entreprise Merk. Revenue en Suisse, elle devient secrétaire de direction à l'Innovation à Martigny, puis travaille dans une étude lausannoise d'avocats. Au début des années 1950, elle devient gouvernante d'enfants en Egypte. La Révolution de 1953, qui entraîne la chute du roi Farouk, l'oblige à regagner l'Europe où elle exerce le même emploi à Manchester (Grande-Bretagne). Elle revient à Monthey pour soigner son père qui décède en 1954. Elle finit sa carrière professionnelle comme secrétaire de direction dans une entreprise de construction métallique valaisanne. En 1972, elle épouse Pierre Mercier qu'elle perd en 1981. Veuve, elle s'installe à Antagnas (Vaud) en 1982. Dix ans plus tard, elle fixe son domicile à Saint-Maurice.

Michelle Mercier est entourée par ses quatre neveux et nièces et leurs familles. Ses lectures et sa grande curiosité intellectuelle lui permettent de porter un regard serein, mais aussi teinté d'humour, sur notre époque actuelle.

**Un patriarche heureux**

Sur les armoiries de la famille Schnorhk figure le mont Ararat sur-



monté d'une colombe tenant dans son bec un rameau. Ces symboles renvoient à l'épisode du Déluge raconté dans la Ge-

nèse. Ils ont été choisis pour rappeler l'origine arménienne de cette famille, dont le nom patronymique était auparavant Chenorkian (mot dérivé de chenorck, signifiant « grâce ») avant d'être germanisé. Le père d'Henri, Ared-Jean, issu de l'élite chrétienne d'Istanbul, était venu en Suisse avant la Première Guerre mondiale pour y poursuivre sa scolarité : il fréquenta entre autres le Collège de l'Abbaye en classe industrielle. En raison de la tragédie vécue au début du 20ème siècle par le peuple arménien dans l'Empire ottoman, Ared-Jean dut rester en Suisse : en 1932 il obtiendra la naturalisation et la Bourgeoisie de Massongex. Professionnellement, il entra au « Nouvelliste » où il fut directeur commercial de l'Imprimerie Rhodanique. De son union avec une jeune fille d'origine italienne, Charlotte Maggi, naquirent trois garçons dont

Henri, le cadet, vit le jour le 1er août 1928.

La vie d'**Henri Schnorhk** est agaunoise. Après ses études à l'École de commerce du Collège de l'Abbaye, il fit carrière à la Banque cantonale du valais, travaillant successivement dans les agences de Sion, Monthey et Saint-Maurice où il est nommé directeur en 1975.

De son mariage en 1955 avec Jacqueline Vuilloud, qu'il eut la douleur de perdre en 2017, sont nés une fille, Marie-Anne, et quatre garçons, Ared-Jean, Hervé, Pierre Alain et Guy. Il a aujourd'hui treize petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Comme son père, Henri Schnorhk s'est investi sur le plan local. Il a été secrétaire du 1er Conseil général de la ville. Il est devenu membre de nombreuses sociétés. Comme musicien, il a été trompette au sein de la fanfare L'Agaunoise et de la société folklorique Le Vieux Pays. Sportif, il fut membre de la société de tir, Le Noble Jeu de Cible (NJC). Ses succès dans ce sport furent nombreux lors des championnats cantonaux et fédéraux. Excellent coureur, il a participé à plusieurs reprises à la course Sierre-Zinal dès sa première édition en 1974.

Son bonheur de vivre, il aime aussi le partager avec ses amis autour du verre de l'amitié.

### Un prêtre à l'écoute des personnes

Originaire de St-Léonard, **André**



**Bruttin** est né le 19 août 1928, seul garçon d'une famille de cinq enfants. Son père, Auguste Bruttin dirigeait la Banque Brut-

tin à Sion. Par sa maman, Amélie, il est apparenté à la famille Pellissier de Saint-Maurice.

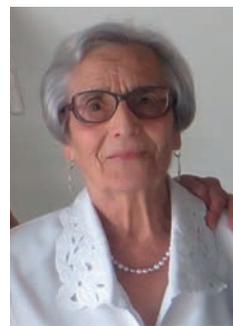
Ses études secondaires au Collège de Sion achevées, il commence son université à la Faculté de Lettres de Fribourg, puis entre au Grand Séminaire de Sion. Poussé par un désir d'engagement plus profond, il devient Chanoine à l'Abbaye de Saint-Maurice : Mgr Haller, Abbé, l'ordonne prêtre le 2 juillet 1954.

Toute sa vie presbytérale fut tournée vers l'action pastorale comme vicaire, puis curé. Il a ainsi desservi toutes les paroisses relevant de l'Abbaye. C'est la paroisse de Vernayaz qui a bénéficié de sa plus longue mission entre 1978 et 1994. De retour à l'Abbaye, il officie encore aujourd'hui comme confesseur. Ce prêtre discret se veut un homme d'écoute et de dialogue apportant son soutien spirituel à celles et ceux qui ont recours à lui. Au sein de la communauté canoniale il se montre un confrère simple et attentif. La lectio divina est pour lui un besoin essentiel.

### Une battante

À 90 ans, **Gaby Mettan** possède un dynamisme qui impressionne les personnes qu'elle rencontre.

Née le 11 septembre 1928 au sein d'une famille paysanne de Saxon, Gabrielle (Gaby) Vouilloz a grandi avec ses deux



frères, Gilles et Jacques, et sa sœur Danielle décédée l'an dernier. En 1947, elle épouse Marcel Mettan (1920-1994), entré aux CFF en

1941 et devenu chef de train. Le couple s'installe au début des années cinquante à la route des Cases. Femme au foyer, Gaby Mettan s'occupe de ses enfants, Alain et Patrick. Son fils aîné Alain fera carrière dans la restauration à Morgins, secondé par son épouse Armelle. Son second fils, Patrick, suivra les traces de son père, en devenant aussi chef de

train CFF, mais disparaîtra, terrassé par un cancer en 1996 à l'âge de 41 ans.

Deux petites filles, Delphine et Adeline, sont nées du mariage entre Patrick et Roseline devenue sa belle-fille. Récemment, Gaby a eu la joie d'accueillir deux arrière-petites-filles, Eva-Rose et Solène.

Avec son époux, passionné par la chasse (il fut le président de la Diana du district de Saint-Maurice), elle s'occupa longtemps d'une parcelle de vigne située aux Perrières. Sportive, elle s'adonnait à la marche aux côtés de son mari et a pratiqué longtemps la gymnastique et le ski de fond. Son excellente condition physique lui a permis de garder jusqu'à ces dernières années une allure très alerte. Elle aime rencontrer avec plaisir ses amis pour prendre un café quand elle se rend au centre-ville.

### Une personnalité volontaire

À écouter **Hilaire Carron**, on ne peut être que frappé par ses engagements



professionnels, dominés par sa passion pour l'aviation.

Originaire de Fully, où son père était œnologue, Hilaire Carron

né le 19 septembre 1928 s'engage tôt dans la vie active, exerçant différentes professions : chauffeur de car postal, assureur, agent dans l'immobilier, responsable d'une petite société d'aviation. C'est surtout dans ce dernier secteur d'activité qu'il va donner le meilleur de lui-même et faire carrière à partir des années 1960 : pilote de sauvetage en montagne, école de pilotage à Bex, service de transport par avion dans les pays où il s'était installé, en France dans la région parisienne, à Tucson en Arizona (USA) et en Rhodésie.

Au terme d'une vie trépidante, Hilaire

Carron s'installe voilà plus de vingt ans à Epinassey, route de la Cantine, avec sa compagne Mireille Rouiller qui tint longtemps le Relais de la Thièssaz à Troistorrents.

Père de deux garçons et de deux filles, il coule une retraite tranquille qu'une hygiène de vie stricte permet d'occuper avec vivacité par la marche, la pêche et la cueillette de champignons et s'adonne également à sa passion du bricolage.

### La Preyse au centre de sa vie

Toute sa vie, **Raymonde Perren** l'a passée à La Preyse, hameau proche d'Evionnaz, mais sur territoire agaunois.

Fille unique de Edouard Délez et Philomène, née Richard, Raymonde voit le jour le 28 octobre 1928. Elle passe son enfance à La Preyse d'en Bas, où ses parents tiennent une exploitation agricole et élèvent du bétail, ce qui l'amène à participer très jeune aux travaux de la

ferme.

Elle exerça un temps un emploi de somelière dans différents établissements d'Evionnaz et de Saint-Maurice, dont celui du Café de la Poste devenu plus tard La Pinte Agaunoise. A la suite de son mariage en 1950 avec René Perren,



en 1959.

Son époux, qu'elle eut la douleur de perdre en 2011, fit carrière dès 1950 à la Ciba de Monthey où il termina contremaître. En 1976, alors qu'il était conseiller général de Saint-Maurice,

le couple s'installe à La Preyse d'en Haut. De leur union naissent deux garçons, Roland en 1951, Michel en 1955 et une fille Danielle

René Perren est désigné par les parrains de la liste socialiste pour succéder au Conseiller communal agaunois démissionnaire Claude Rouiller. A la municipalité où il siégea jusqu'en 1984, il s'occupa du jumelage avec Saint-Maurice du Val-de-Marne et de la Commission scolaire.

Quant à Raymonde, son temps est bien occupé entre l'éducation de ses enfants et l'aide aux travaux de la campagne aux côtés de ses parents et beaux-parents. Le couple eut la joie d'accueillir sept petits-enfants et l'aïeule a aujourd'hui le bonheur de choyer quatre arrière-petits-enfants.

Ses passions sont multiples. Elle connaît le Bois-Noir comme sa poche, adore s'y promener pour y cueillir les fleurs et récolter les champignons. A 90 ans, elle se consacre avec plaisir à des activités plus calmes comme celles du jeu de cartes et du loto avec ses amies.

## MAISON DUC

# Les architectes distingués



Damien Revaz - **Le 7 novembre dernier, le bureau GayMenzel qui a conduit les travaux de rénovation du bâtiment Duc a reçu le prix spécial du jury lors du concours Arc-Award, prix suisse d'architecture. Une distinction renommée couronne ainsi le travail des architectes.**

L'Arc-Award est un label de référence partout en Suisse. Avec une dotation de 52'000 francs, l'Arc-Award 2018 est un des prix d'architecture les plus prestigieux de Suisse. Les six catégories du

concours présagent un niveau de qualité élevé des projets de candidature. Trois jurys professionnels indépendants assurent la qualité de l'évaluation des candidatures.

La publication officielle du concours contient un éloge du travail réalisé par les architectes dont voici un extrait :

« En employant diverses méthodes, une rénovation dans le respect de la protection des monuments, une reconstruction précise et une grande inventivité architecturale, les architectes sont parvenus à élaborer un ensemble harmonieux emprunt d'une légèreté facétieuse. Matériau, construction et expression réunissent les différents univers, racontant ça et là comme de petites histoires. Le carré que

dessinent ces murs peut se lire comme un répertoire de citations architecturales, où le moyen-âge s'associe avec élégance au postmodernisme, faisant de l'histoire un présent palpable.

Le jury a élu ce projet du fait de son approche exemplaire. Les architectes remportent le prix spécial pour leur implication dans la réalisation de ce projet certes important mais complexe. »

Le Conseil municipal adresse ses sincères félicitations aux architectes lauréats. Il se réjouit particulièrement de cette distinction qui, après la réussite des travaux et le succès immédiat de la nouvelle galerie d'art, souligne une fois encore la qualité du patrimoine bâti de notre Grand-Rue.



## 45 ANS DE JUMELAGE ENTRE MEX ET SAINT-ALBAN-LES-EAUX

# La fête en images

Evelyne Sailen et Madeline Heiniger – Culturelle, champêtre, festive, amicale et ensoleillée... la fête a été belle ! Elle a été organisée conjointement par la Société du village de Mex et la Commission jumelages de la commune.

Accueillis à Saint-Maurice avant de prendre les lacets de la route de Mex, les Albanais, une trentaine, ont été ensuite reçus chez l'habitant et ont partagé avec les Mélaïres la désalpe et la fondue au chaudron, puis le dimanche les festivités de la journée officielle. Entre villages reliés depuis si longtemps, entre communes de la Côte Roannaise et du Valais, les liens ont été nourris de retrouvailles ou de découvertes.

Le dimanche de la St-Florentin, fête patronale, la charte est relue sur la place du village : rédigée en 1973, elle parle d'ouverture, d'enrichissement et « d'indissolubles liens d'amitié ».

En fin de week-end, le mot circule qu'il s'est passé quelque chose, que le jumelage a trouvé un nouveau souffle d'une génération à l'autre. Ici, beaucoup promettent qu'ils iront à Saint-Alban l'an prochain, où la deuxième partie du jubilé est d'ores et déjà annoncée pour les 7 et 8 septembre 2019.



**VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2018 de 16h à 18h**

## VENTE DES SAPINS DE NOËL

**PLACE ST-MAURICE VAL-DE-MARNE - SAINT-MAURICE**

**VIN CHAUD** offert par la Banque Raiffeisen et Optiagaune

**SOUPE** offerte par le Restaurant Casabaud

**SURPRISE** pour chaque enfant

**ANIMATION MUSICALE**



Une vente de sapins aura également lieu au  
**Centre du triage forestier**  
**LUNDI 17 DÉCEMBRE**  
de 16h à 18h

**LE RAMASSAGE DES SAPINS**  
SERA EFFECTUÉ LE  
**LUNDI 7 JANVIER 2019**

## PERSONNEL COMMUNAL

# De nouveaux collaborateurs sont entrés au service de votre Municipalité



### dès le 1<sup>er</sup> mai 2018

M. Thierry Papilloud, agent auprès de la police intercommunale du Salentin

### dès le 1<sup>er</sup> juillet 2018

Mme Sophie Lugon, apprentie employée de commerce auprès de l'administration pour trois ans

M. Alban Jetullahi, stagiaire MPE auprès de l'administration pour une année

### dès le 1<sup>er</sup> août 2018

Mme Marina Brstilo, éducatrice HEVS en formation auprès de la crèche-garderie-UAPE Boule de Gomme pour trois ans

Mme Elisa Cifelli, stagiaire probatoire ES auprès de la garderie Boule de Gomme pour une année

Mme Marie Zerovec, stagiaire probatoire ES auprès de la garderie Boule de Gomme pour une année

### dès le 1<sup>er</sup> novembre 2018

Mme Anne Grandgirard, déléguée touristique et culturelle

M. Miguel Patricio, employé auprès des travaux publics et espaces verts

M. Thomas Roduit, curateur auprès du service officiel de la curatelle du district

## À DÉCOUVRIR

# La boîte à livres



Fin 2017, Swisscom a annoncé la désaffectation de ses cabines téléphoniques publiques situées sur notre commune, et proposait à la Municipalité de les conserver et de les utiliser à d'autres fins. C'est donc ce qui a été fait pour la cabine de l'Avenue des Terreaux qui est devenue une Boîte à Livres durant l'été écoulé.

La Dzèbe, à qui le projet a été confié, a lancé un appel d'idées auprès des 14-25 ans de la région sous forme de concours. Les travaux d'un groupe de jeunes issus du SEMO Monthey, Semestre de Motivation, avec comme thème l'espace, ainsi que la maquette de Mia et Robin Gschwend avec des citations littéraires, ont vivement intéressés le comité et il a été proposé de mixer les deux propositions pour un résultat visuel très réussi.

L'aménagement intérieur de la cabine a été confié au SEMO et le CRTO, Centre Régional Travail & Orientation, s'est occupé de la réalisation graphique de l'extérieur de la cabine.

Il appartient maintenant à la population agaunoise de faire vivre cette bibliothèque particulière et d'offrir une seconde vie aux livres :

- C'est gratuit...
- Déposez un livre, une BD, un roman...
- Emportez, lisez et partagez à nouveau...

Nous vous souhaitons de belles découvertes et de belles lectures. Un grand merci à Isabelle et Lionel de la Dzèbe, à Mia et Robin, à l'équipe du SEMO ainsi qu'au CRTO pour cette belle réalisation.

# Décisions municipales

Entre le 16 mai et le 24 octobre 2018, le Conseil municipal a siégé à 8 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

## Finances communales

Le Conseil municipal arrête sa proposition de budget 2019 et définit la planification financière 2019-2022.

Le Conseil municipal fixe, pour l'année 2019 :

- l'indexation à 160% et le coefficient à 1,25
- l'impôt personnel à CHF 24.-
- l'impôt sur les chiens à CHF 160.-

## Personnel communal

Le Conseil municipal :

- nomme Mme Natacha Vouillamoz à la fonction de Secrétaire municipale adjointe dès le 1<sup>er</sup> juin 2018 ;
- approuve la directive sur le système d'appréciation des prestations et prend connaissance des guides dédiés aux entretiens annuels d'appréciation ;
- signe la charte sur l'égalité salariale dans le secteur public et s'engage à la faire respecter.

## Immeubles communaux

Le Conseil municipal approuve l'acquisition de la parcelle n° 2307 pour le prix de CHF 1'400'000.-.

## Règlements communaux

Le Conseil municipal décide d'ajouter au règlement de la piscine un article spécifique aux tenues autorisées.

## Projet de fusion avec Collonges

Le Conseil municipal :

- adjuge, en collaboration avec la commune de Collonges, le mandat de rédaction du rapport de fusion à Nofival SA, pour un montant de CHF 59'235.- TTC ;
- valide la proposition de nommer au sein du CoPil les présidents et vice-présidents de chaque commune ainsi que, pour la Municipalité de Saint-Maurice, Mme Natacha Vouillamoz.

## Autorisations d'exploiter

Le Conseil municipal accorde une autorisation d'exploiter :

- à M. Xavier Cattin pour la cafétéria de la clinique St-Amé ;
- à Mme Katia Berthousoz, pour Landi Chablais-Lavaux SA, pour l'enseigne «TopShop LANDI».

## Droit de cité

En vue de leur naturalisation, le Conseil municipal octroie le droit de cité communal à M. José Antonio Poliveira Caria et son épouse Mme Nadia Barreira Paredes ainsi qu'à leur fils Bryan, à Mme Mailinda Ahmeti, à M. Kevin Ahmeti, à M. Senad Sanullari, à M. Monsif El Hamrani et son épouse Mme Véronique Acanfora, à Mme Hoxha Razije, à Mme Verica Stankovic, à Mme Leonita Gjocaj, à M. Alberto Silva Mateus et son épouse Mme Cristina Maira Dias Mateus ainsi qu'à leurs filles Nadia et Beatriz.

## Autorisations de construire

Le Conseil municipal délivre les autorisations de bâtir suivantes :

- 1 changement d'affectation d'un dépôt de pièces mécaniques en un garage automobile
- 5 constructions de villas
- 5 isolations périphériques de bâtiments
- 5 rénovations / changements de couleur des façades
- 5 cabanes de jardin
- 3 réfections de couverture de toits
- 11 constructions diverses
- 1 création de routes de desserte

## Bâtiments parcelles 108-109-110

Le Conseil municipal valide l'adjudication du mandat de réalisation des obturations coupe-feu à Fire System SA, pour le montant de CHF 7'325.- TTC.

## Bâtiment Grand-Rue 40 : réfection d'un appartement

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- changement de la cuisine à la Menuiserie des Marais SA, pour le montant de CHF 25'009.40 TTC ;
- réfection des peintures à Pascal Magnin, pour le montant de CHF 6'345.90 TTC.

## Bâtiments de la Tuilerie

Dans le cadre de l'aménagement des nouveaux locaux de la Police intercommunale du Salentin, le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants :

- démontage de conduites à Coutaz SA, pour le montant de CHF 6'095.80 TTC ;
- maçonnerie à Ansermet SA, pour le montant de CHF 12'401.40 TTC ;

- peinture à Julien Anthony, pour le montant de CHF 17'873.43 TTC ;
- électricité à Monnay Electricité SA, pour le montant de CHF 32'117.10 TTC ;
- sols/murs des vestiaires à Mega SA, pour le montant de CHF 27'653.05 TTC ;
- sols des bureaux à Bernard Farquet, pour le montant de CHF 13'370.90 TTC ;
- stores des bureaux à Bernard Farquet, pour le montant de CHF 2'827.10 TTC ;
- menuiserie à DM Bois SA, pour le montant de CHF 74'241.10 TTC ;
- fenêtres PVC sous-sol à Délèze Frères Sàrl, pour le montant de CHF 5'482.- TTC ;
- sanitaires des vestiaires à Coutaz SA, pour le montant de CHF 13'282.25 TTC.

## Groupe scolaire - GS1

Dans le cadre des travaux de rénovation des locaux sanitaires et circulation du GS1, le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- installation des CVS à Coutaz SA, pour le montant de CHF 56'087.72 TTC ;
- installations électriques à Monnay Electricité SA, pour le montant de CHF 11'798.15 TTC ;
- maçonnerie à Ansermet SA, pour le montant de CHF 23'114.57 TTC ;

- menuiserie à la Menuiserie des Marais SA, pour le montant de CHF 31'948.77 TTC ;

- plâtrerie-peinture à Julien Anthony, pour le montant de CHF 38'284.86 TTC ;

- revêtements de sol sans joints à Mega SA, pour le montant de CHF 35'037.60 TTC ;

## Groupe scolaire - GS2

Le Conseil municipal attribue un mandat d'un montant de CHF 10'887.39 TTC au bureau d'architecte Pascal Varone à Sion pour l'organisation d'un concours d'architecte.

## Centre sportif scolaire

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- mise à jour du concept d'évacuation à D.E.S. Systèmes de sécurité SA, pour le montant de CHF 7'269.75 TTC ;

- matériel de remplacement des lampes de la salle de sport à Swiss Led Group Sàrl, pour le montant de CHF 12'900.75 TTC ;

## Décisions municipales (suite)

- réfection des joints de la piscine à Mega SA, pour le montant de CHF 10'899.25 TTC;
- remplacement des portes de vestiaires à DM Bois SA, pour le montant de CHF 12'148.55 TTC ;
- remplacement des cadres de portes à GSA, pour le montant de CHF 6'024.75 TTC ;
- remplacement de l'unité de production de froid de la chambre froide à Electrolux Professional SA, pour le montant de CHF 15'489.70 TTC.

### Assainissement des eaux usées

Le Conseil municipal adjuge le mandat de réalisation d'un avant-projet pour l'installation d'un collecteur (mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées) à la rue Debons-Quarterly à GRB SA, pour le montant de CHF 24'084.- TTC.

### Concept Bois-Noir

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- réfection des murs en pierre sèche aux Crêtes à l'entreprise Pass-Age (Alban Caron) pour un montant de CHF 144'727.25 TTC ;
- réalisation de la mesure du pâturage boisé vers Planbourron à Philippe Morisod, pour le montant de CHF 32'017.10 TTC.

### Abris PCI

Le Conseil municipal préavise les adjudications suivantes :

- réalisation d'une étanchéité dans le local machine à Mega SA, pour le montant de CHF 7'124.35 TTC ;
- réalisation d'une zone de test par injection de gel sous radier à Mega SA, pour le montant de CHF 15'891.15 TTC.

### SDIS des Fortifications

Sur proposition de l'état-major et en collaboration avec la commune de Lavey-Morcles, le Conseil municipal accepte l'avancement de MM Mathieu Ravy et Mike Reymond au grade de lieutenant.

### Caserne du feu

Le Conseil municipal prend note des adjudications décidées par la commission de construction intercommunale :

- terrassement et aménagements extérieurs à Routes & Revêtements SA, pour le montant de CHF 246'834.25 TTC ;
- maçonnerie à EGT SA, pour le montant de CHF 238'720.20 TTC ;

• chauffage à Coutaz SA, pour le montant de CHF 77'481.60 TTC ;

• sanitaire à Coutaz SA, pour le montant de CHF 106'883.50 TTC ;

• électricité à Monnay Electricité SA, pour le montant de CHF 130'011.45 TTC ;

• construction bois à Hubert Construction Bois SA, pour le montant de CHF 415'151.50 TTC ;

• ventilation à Coutaz SA, pour le montant de CHF 120'000.- TTC.

### Quartier des Iles

Le Conseil municipal décide d'attribuer le mandat d'étude de circulation du secteur des Iles nord à Citec Ingénieurs Conseils SA, pour le prix de CHF 6'480.- TTC.

### Aménagement du territoire

Le Conseil municipal décide d'attribuer les mandats suivants pour la phase préparatoire du PQ Les Perris :

- architecture et urbanisme au bureau Pezzoli & Associés Architectes SA, pour le montant de CHF 25'000.- TTC ;
- analyse du génie civil et des fondations existantes à Daniel Willi SA, pour le montant de CHF 5'000.- TTC ;
- coordination à Maître Carré Sarl, pour le montant de CHF 5'000.- TTC.

Le Conseil municipal adjuge le mandat de mise à jour du plan des alignements routiers au bureau GRB SA, pour le montant de CHF 9'908.40 TTC.

### Service électrique

Le Conseil municipal approuve les tarifs 2019 tels que proposés et dont les prix de l'énergie et du timbre, sans les services systèmes et les taxes fédérales, sont reproduits ci-après :

A. Tarif simple : énergie/timbre : 5.98 et 7.10 ct/kWh ;

B. Tarif double : énergie/timbre HP : 6.06 et 8.27 ct/kWh ; énergie/timbre HC : 4.49 et 4.58 ct/kWh ;

C. Tarif puissance : énergie/timbre HP : 6.00 et 7.46 ct/kWh ; énergie/timbre HC : 4.55 et 4.17 ct/kWh ;

D. Tarif chantier : énergie/timbre : 20.00 et 10.97 kWh.

### Manifestations

Le Conseil municipal :

- accorde un soutien de CHF 15'000.- à l'association Lumina pour lui permettre de faire face au déficit 2017 et aux engagements à

venir pour l'organisation de l'édition 2019 ;

- autorise la tenue de la Fête centrale de la société des étudiants suisses à Saint-Maurice du 29 août au 2 septembre 2019 et accorde un soutien global de CHF 10'000.- à cette manifestation (mise à disposition d'infrastructures et soutien financier) ;

- accorde une subvention exceptionnelle de CHF 3'000.- pour l'organisation de la journée romande des passeports-vacances 2019.

### Divers

Le Conseil municipal :

- adjuge la fourniture des éléments de nouvelle signalisation touristique à l'entreprise Ets Röthlisberger SA, pour le montant de CHF 36'354.25 TTC ;

- adjuge les travaux d'installation de deux nouveaux filets au parc de Beaulieu à Huspo Sport Factory AG, pour le montant de CHF 14'899.20 TTC ;

- adjuge l'achat d'une tondeuse à Etablissement Chappot SA, pour un montant de CHF 12'500.- TTC ;

- adjuge le mandat d'étude de l'état du pont sur Mauvoisin à Ingex SA, pour un montant de CHF 9'477.60 TTC ;

- adjuge les travaux de réalisation et de rétablissement des chemins pédestres de Mex au Triage forestier de la Cime de l'Est, pour le montant de CHF 8'426.40 TTC ;

- décide de participer aux études de réhabilitation de la ligne Sud-Léman par un financement annuel de CHF 8'000.- pour les années 2018, 2019 et 2020.

